

<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 3 mars 2008

**NOUVEAU SITE INTERNET DE LA DIVISION DE LA
RÉGLEMENTATION DE BOURSE DE MONTRÉAL INC.**

Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) désire vous informer de la mise en service d'un nouveau site Internet dédié spécifiquement à sa Division de la réglementation (la Division) sur lequel sont regroupées toutes les informations de nature réglementaire concernant la Bourse et la Division.

Ce site est accessible dès maintenant à l'adresse Internet suivante :

<http://reg.m-x.ca>

Il est également possible d'y accéder par l'entremise du site Internet de la Bourse (<http://www.m-x.ca>) en cliquant sur l'onglet « Division de la réglementation » apparaissant sur le côté gauche de la page d'accueil de ce site.

En plus de retrouver sur ce nouveau site toutes les Règles, Politiques, procédures officielles et circulaires de la Bourse, les utilisateurs y trouveront diverses informations concernant la structure, la gouvernance et le fonctionnement de la Division ainsi que d'autres renseignements, tels que la liste des frais de la Bourse, des explications sur le processus de traitement des plaintes et sur le processus disciplinaire, les exigences pour devenir participant agréé de la Bourse et, pour les personnes physiques à l'emploi des participants agréés désirant avoir un accès à la plate-forme de négociation électronique de la Bourse, être approuvées comme « Personne autorisée SAM ». Enfin, tous les formulaires utilisés par la Division dans l'exercice de ses activités sont également disponibles sur ce nouveau site dans un format permettant de les compléter directement à l'écran.

La Bourse et la Division espèrent que ce nouveau site réglementaire s'avèrera des plus utiles pour tous les participants agréés et l'ensemble des personnes désirant accéder à des renseignements d'ordre réglementaire concernant la Division et la Bourse.

Pour toute question ou commentaire de même que pour toute suggestion quant au contenu de ce site Internet, veuillez communiquer avec M. Frank Barillaro, chargé de projets, Division de la réglementation, au 514 871-4949, poste 240, ou par courriel à fbarillaro@m-x.ca.

Jacques Tanguay
Vice-président, Division de la réglementation

Circulaire no : 034-2008